

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR TOLOSAN

Séance du 11 janvier 2016.

L'an deux mille seize, le 11 janvier, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Tolosan dument convoqués, se sont réunis à 18 h 30 dans la salle des mariages de la mairie de Saint-Sauveur.

Votants :

4C : Roland CLEMENCON, Alain CLUZET, Denis DULONG, Yvan GONZALEZ, Joël MELAC,

CCCB : Sabine GEIL-GOMEZ, Hveline JACOB, Laurent USZES, Thierry SAVIGNY, Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Patrice SEMPERBONI, Frédéric MARTIN,

C3G : Daniel CALAS, Léandre ROUMAGNAC, Véronique MILLET, Philippe SEILLES, Jean-Claude MIQUEL, Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, André FONTES,

CCF : Philippe PETIT, Guy NAVLET, Hugo CAVAGNAC, Colette SOLOMIAC, Daniel DUPUY, Jacques OF, Jean-Paul VASSAL, Francis BERGON, Marina DAILLUT

CCSG : Jean BOISSIERES, Jean-Claude ESPIE, Nicolas ALARCON, Chantal AYGAT, Gérard JANER, Jean-Luc LACOME, Jean-Louis FLORES, Marie-Laure BAVIERE, Gilles MARTIN, Jean-Jacques MELIET

CCVA : Jean-Marc DUMOULIN, Éric OGET, Vincent LAVIGNOLLES, Didier ROUX, Wilfrid SABIRON, Robert SABATIER, Roger VIALAS,

Absents ayant donné procuration : Michel ANGUILLE, Edmond VINTILLAS, Janine GIBERT, Didier LAFFONT, Jean-Michel JILIBERT, Christian OUSTRI, Véronique CHENE

Domaine : Administration Générale
Délibération n° : 16/13

Objet : Désignation d'un secrétaire de séance

Le Président expose à l'Assemblée qu'il convient, en application de l'article L. 2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), au début de chaque Conseil Syndical, de désigner un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il lance un appel à candidature. Madame Véronique MILLET propose sa candidature en tant que secrétaire de séance.

Le Président demande à l'Assemblée de se prononcer.

Entendu l'exposé du Président, Le Conseil Syndical

-Approuve à l'unanimité cette désignation

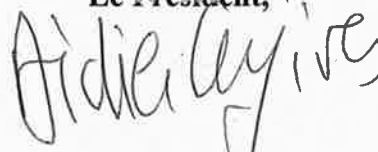
-Nomme Véronique MILLET secrétaire de la Séance du Conseil Syndical du 11 janvier 2016.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures

Pour extrait conforme, le 11 janvier 2016

2016
Janvier

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 11 janvier 2016
Au registre sont les signatures